

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 12 (1955)

Heft: 2

Rubrik: Le coin du moniteur

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

complissent et pour leur dévouement à la cause de l'I.P. Qu'ils soient ici félicités pour les résultats obtenus. Nous espérons pouvoir compter encore sur leur collaboration pour les années à venir.

FRIBOURG

La participation aux cours et entraînements de base est sensiblement la même que l'année précédente. Certains moniteurs rencontrent toujours des difficultés pour atteindre les 50 heures d'entraînement exigées par les prescriptions. Nous rappelons cependant qu'il existe la possibilité de faire compter parmi ces 50 heures : 20 heures d'enseignement du ski, 10 heures d'entraînement de marche ou de natation, de sorte qu'il ne reste à fournir que 20 heures, au minimum, d'enseignement des disciplines de base. Trop peu de moniteurs font usage de cette possibilité.

Nous enregistrons aux examens de base une augmentation de 102 participants, ce qui donne une moyenne de 63,1 %, contre 61,4 % l'année précédente. Cette augmentation des participants n'a pas empêché la moyenne de « réussite » de s'améliorer également de 0,7 % (66,1 % contre 65,4 %).

Disciplines « à option »

Nous enregistrons une légère baisse dans la participation aux « cours à option de ski », dont la statistique, rappelons-le, est basée sur la saison hivernale 1953-1954 et non pas sur l'année civile 1954. Les mauvaises conditions atmosphériques de fin décembre 1953 nous ont obligés à reporter à la première semaine de janvier 1954 le camp de ski organisé au Lac-Noir; plusieurs jeunes gens inscrits pour la première période n'ont pu participer par la suite à ce camp, pour des raisons professionnelles. En revanche, grâce à une judicieuse répartition des skis mis à notre disposition par la Confédération, nous pouvons noter aux « examens de ski » une augmentation de 120 participants par rapport à la saison précédente. Au total, 721 jeunes gens ont eu une activité dans le ski, contre 633 en 1952-1953. Nous espérons que cette progression continuera dans le présent hiver.

Les examens à option de « marche » et de « course d'orientation » ont eu moins de participants en 1954. Les longues périodes de pluie durant le printemps et l'été n'ont pas permis à nos groupes I.P. d'organiser tous les examens prévus.

La 10me course cantonale d'orientation s'est déroulée dans les forêts environnant le village de Guin, où 150 équipes de 4 jeunes gens prirent le départ. Tout en restant à la portée des concurrents, les difficultés techniques avaient été accentuées, surtout dans la façon d'indiquer les points à atteindre sur le parcours.

Propagande

1056 jeunes gens ont reçu en 1954 la distinction cantonale I.P. (mention ou insigne). Des représentations cinématographiques ont été données dans plusieurs localités; elles ont contribué à faire mieux connaître notre but et notre activité. Plusieurs groupes du district de la Broye ont participé à la transmission du message de la jeunesse de l'I.P. au général Guisan à l'occasion de son 80me anniversaire.

Le manuel d'entraînement physique, nouvellement édité, a été remis gratuitement à tous les moniteurs qui ont participé au cours cantonal de répétition. Il

est recommandé d'en faire un grand usage, afin de rendre les leçons d'entraînement plus variées et plus intéressantes.

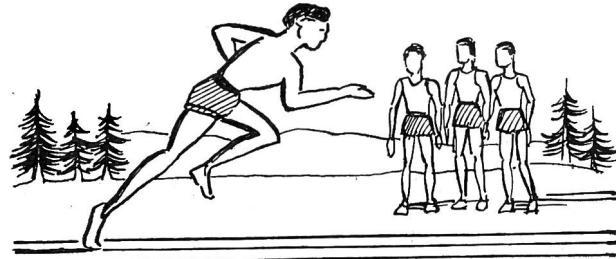
52 groupes de 4 jeunes gens ont participé aux concours de l'I.P. organisés dans le cadre de la fête cantonale de gymnastique à Bulle les 3 et 4 juillet.

Conclusions

Nous exprimons à M. le conseiller d'Etat Ducotterd, directeur militaire, notre vive reconnaissance pour la confiance qu'il nous témoigne et pour l'intérêt constant qu'il porte à notre travail dans le canton. Nous saisissons cette occasion pour le féliciter et nous réjouir de sa récente nomination comme membre de la Commission fédérale de gymnastique et de sport, au sein de laquelle il ne manquera pas de se faire l'interprète de nos vœux et revendications.

Nos remerciements, en même temps que nos vœux de complet rétablissement, s'adressent à notre cher président, M. Hans Kaltenrieder, qui, malgré la maladie, a suivi avec le même intérêt l'activité de l'I.P. et a contribué, par son travail parfois discret mais néanmoins efficace, comme par ses conseils expérimentés, aux résultats que nous avons enregistrés.

Un merci très cordial va à toutes les personnes qui se dévouent à l'I.P. en qualité de chefs de district, de membres du bureau cantonal et des comités de district, et surtout comme moniteurs. Grâce à leurs persévérants efforts, puisse notre activité se développer encore en faveur d'une formation physique toujours meilleure de notre jeunesse fribourgeoise.



LE COIN DU MONITEUR

Une bonne nouvelle pour les volleyeurs !

Nous avons signalé dans le No de décembre 1954 l'heureuse innovation survenue dans le domaine de l'équipement de volley-ball par la mise à disposition de nos moniteurs des supports de volleyball, modèle Girod-Matthez, à prix réduit. Or, M. Girod nous communique qu'étant donné le succès rencontré par son appareil, le prix de revient a pu être abaissé de Fr. 50.— à Fr. 39.— et il nous prie de préciser, en outre, que ses supports peuvent être aisément montés sur n'importe quel terrain, gazon, terre battue, pâturage, asphalte et même en halle où l'on peut remplacer la sardine par un crochet généralement appelé «Strub» fixé sur les côtés de la halle.

Signalons, enfin, que ce modèle est «déposé» et protégé par l'office fédéral suisse des brevets.

Nous sommes persuadés que nos moniteurs qui ne se sont pas encore assurés la possession de ce sympathique auxiliaire, ne manqueront pas de le faire. Il contribuera à rendre toujours plus attrayantes les heures d'entraînement qui ne devraient jamais se terminer sans une partie de jeux.

F.P.